

AUTOTEST DES ACQUIS EXPÉRIENTIELS EN VUE DE L'EXEMPTION DE COURS

Programme : DESS en relations industrielles 2-230-1-2

Cours : REI 6604 Formation et développement des compétences

Partie 1 - Profil et prérequis

Profil ciblé :

Personnes qui sont en mesure de démontrer qu'elles ont trois années d'expérience dans le domaine des ressources humaines, en adéquation avec le sujet du cours visé.

Partie 2 - Acquis d'apprentissage

Selon mes connaissances actuelles et mes compétences professionnelles, je suis en mesure de démontrer par écrit et par preuves à déposer les acquis d'apprentissage suivants : (Cochez les cases appropriées)		Je suis très à l'aise	Je suis assez à l'aise	Je ne suis pas très à l'aise	Je ne suis pas à l'aise
1	Cerner la place de la formation dans la gestion stratégique des ressources humaines.	☐	☐	☐	☐
2	Situer la formation et le développement de la main-d'œuvre au sein de l'ensemble des activités de gestion des ressources humaines et comprendre son rôle clé en regard de l'efficacité organisationnelle.	☐	☐	☐	☐

Partie 2 - Acquis d'apprentissage (suite)

Selon mes connaissances actuelles et mes compétences professionnelles, je suis en mesure de démontrer par écrit et par preuves à déposer les acquis d'apprentissage suivants : (Cochez les cases appropriées)		Je suis très à l'aise	Je suis assez à l'aise	Je ne suis pas très à l'aise	Je ne suis pas à l'aise
3	Discuter de la formation au Canada et décrire ses bénéfices pour les employés, les organisations et la société en général.	☐	☐	☐	☐
4	Discuter de la formation au Canada et décrire ses bénéfices pour les employés, les organisations et la société en général.	☐	☐	☐	☐
5	Comprendre l'intérêt d'investir en formation dans le nouveau contexte économique.	☐	☐	☐	☐
6	Comprendre les problèmes de transfert en entreprise.	☐	☐	☐	☐
7	Analyser et présenter une étude de cas en ce qui touche à la préparation, à l'organisation et à l'animation d'une formation.	☐	☐	☐	☐

Partie 2 - Acquis d'apprentissage (suite)

Selon mes connaissances actuelles et mes compétences professionnelles, je suis en mesure de démontrer par écrit et par preuves à déposer les acquis d'apprentissage suivants : (Cochez les cases appropriées)		Je suis très à l'aise	Je suis assez à l'aise	Je ne suis pas très à l'aise	Je ne suis pas à l'aise
8	Sans objet	☐	☐	☐	☐
9	Sans objet	☐	☐	☐	☐
10	Sans objet	☐	☐	☐	☐

Partie 3 - Documents requis

**Afin de compléter l'ouverture de mon dossier de RAE,
je suis en mesure de fournir les documents requis suivants (en format pdf) :**

- * Curriculum vitae complet et à jour:
 - Postes occupés
 - Dates d'embauche et de fin
 - Rôles et responsabilités dans chaque poste
 - Nombre d'années d'expérience cumulées
 - Formations complétées (grade, pays, date)
- * Lettre de motivation qui explique pourquoi vous croyez avoir développé les acquis d'apprentissages visés par le cours
- * Attestation d'emploi / Lettre de l'employeur
- * Description officielle du poste de travail
- * Liste de réalisations, exemples: animation d'ateliers, création d'un site Web, rédaction d'un article, rédaction d'un rapport, etc.

Gabarit(s) à télécharger :

Sans objet

Partie 4 - Modalités d'évaluation

Modalités d'évaluation des acquis d'apprentissage visés (façons de démontrer ses compétences) :

Document(s) à produire: il peut s'agir entre autres d'un portfolio personnel des réalisations dans le domaine ou d'un portfolio sous forme de tableau d'analyse comparative (TAC) où vous aurez à détailler votre expérience le plus clairement possible en lien avec les apprentissages visés par le cours, accompagné d'une liste de preuves à déposer à l'appui. Vous devrez télécharger un gabarit pour le remplir et le soumettre.

Partie 5 - Conclusion de l'autotest et prochaines étapes

Pour soumettre une demande, assurez-vous d'abord de :

- 1 Correspondre au profil ciblé;
- 2 Avoir coché une majorité de réponses correspondant aux cases « Très à l'aise » et « Plutôt à l'aise » à la Partie 2;
- 3 Être en mesure de fournir les documents requis demandés à la Partie 3.

Important !

Cet autotest est un outil d'autodiagnostic en vue de prendre une décision plus éclairée mais ne constitue pas une démonstration formelle de vos acquis d'apprentissage expérientiels. En vue d'obtenir une exemption de cours, vous devrez démontrer que vous possédez les éléments d'apprentissage requis au seuil de réussite du cours. C'est la faculté qui vous évaluera et prendra une décision en vue de l'exemption ou non du cours visé à votre cheminement d'études.

Pour entamer le processus de reconnaissance de vos acquis expérientiels, suivez ces étapes :

- 1 Soumettez votre [demande en ligne](#) en sélectionnant le sujet *Reconnaissance des acquis expérientiels*
- 2 Joignez à votre demande cet autotest complété ainsi qu'un CV à jour ([en un seul document pdf](#))
- 3 Si vous souhaitez faire une demande pour plusieurs cours, ajouter les [sigles de cours](#), dans la section *Demande du formulaire*
- 4 À cette étape, un conseiller ou une conseillère communiquera avec vous

Vous avez des questions ?

N'hésitez-pas à [nous écrire](#) en sélectionnant le sujet *Reconnaissance des acquis expérientiels* et en y joignant cet autotest complété.